



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
Grand Est**

Avis DEP n° 2025 - 63		
Avis direct (expert délégué) Date : 04/07/2025	Objet : Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aube . Demande de dérogation aux interdictions de capture. Suivi de l'espèce Œdicnème criard.	Avis : Favorable avec recommandations

Contexte

La demande est déposée par la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aube, chemin de la Queue de la Pelle, 10 440 La-Rivière-De-Corps dans le cadre de suivis de l'espèce Œdicnème criard.

Le territoire d'intervention est précisé par un plan de situation géographique de la zone d'étude et sera localisé sur le département de l'Aube (10).

La demande de dérogation porte sur l'espèce suivante :

- l'Œdicnème criard (*Burhinus œdicnemus*).

Les opérations suivantes sont prévues :

- capture des jeunes issues des nids suivis, âgés de plus de 25 jours ;
- capture des oiseaux adultes et/ou jeunes volants : cas du filet tombant ;
- Mesures biométriques effectuées pendant les manipulations ;
- pose de bague acier au tarse ;
- prélèvement de 2-3 plumes de corps (flanc) pour réalisation d'un sexage moléculaire, envoi des plumes pour analyse ;
- pose d'une balise GPS GSM en leg-loops ;
- en parallèle des opérations de capture et de baguage, un suivi de la reproduction et la lecture des oiseaux bagués Darvic.

La dérogation est sollicitée pour une période se terminant le 31 décembre 2028.

Questions au CSRPN

L'avis du CSRPN est sollicité sur les questions suivantes :

- la délivrance d'une dérogation pour l'opération projetée nuit-elle au maintien, dans un état de conservation favorable de la population de l'espèce dans son aire de répartition naturelle ?

Supports de réflexion

- La demande ;
- CERFA n°13 616*01;

Préambule

L'Œdicnème criard est une espèce steppique qui s'est secondairement adaptée aux espaces cultivés à couvert végétal tardif au printemps et situés dans des régions à sols ingrats et qui sont soumises à de faibles précipitations.

La population française n'a pas fait l'objet d'évaluation récente, mais elle se situait entre 10 000-15 000 couples au début des années 2000 (Dubois *et al.*, 2000 et 2008), soit environ 1/4 à 1/5ème de la population européenne. L'Espagne, la Russie et notre pays concentraient 95 % de la population européenne dans les années 1990 (Nipkow, 1997)¹. C'est dire l'importance particulière de la France pour la sauvegarde de l'espèce². Mais une forte régression de 33 % a été notée entre 1998 et 2016 en Europe, en raison de l'intensification de l'agriculture et du développement de l'irrigation. On constate la même tendance en France, avec des déclinés avérés sur plusieurs sites qui abritaient les densités les plus importantes du pays (Gaget *et al.*, 2018)³. Par ailleurs, la population française est en majorité migratrice (hivernage en Espagne et en Afrique du Nord), ce qui ajoute des aléas pour la survie des individus, notamment chez les jeunes de l'année effectuant leur première migration.

Sur les lieux de reproduction, les principales menaces sont l'extension des monocultures, leur cortège de produits phytosanitaires et l'irrigation. Plusieurs indices suggèrent que les paramètres démographiques et reproducteurs de l'espèce sont impactés non seulement par les effets directs de l'agriculture intensive et des substances toxiques utilisées, mais aussi d'une façon indirecte par le déclin des populations d'insectes qui composent son alimentation, ainsi que par une pression de dérangement accrue, aggravée par la modification des habitats des sites qui sont utilisés pour les rassemblements pré-migratoires ou pour l'hivernage (Gaget, *loc. cit.*).

1 NIPKOW M. (1997). Stone Curlew, p. 52-53, in *The EBCC Atlas of European Breeding Birds*. Hagemeijer W.J.M. and Blair M. J. ; EBCC, T & AD POYSER.

2 En 2022, la population automnale française totale (donc adultes et jeunes de l'année autonomes cumulés) a été estimée à environ 22 000 individus (source : programme LIMAT, de la LPO nationale et de l'OFB).

3 GAGET E., FAY R., AUGIRON S., VILLERS A. & BRETAGNOLLE V. (2018). Long-term decline, despite conservation efforts, questions Eurasian Stone-curlew population viability in intensive farmlands. *Ibis* [Internet] [cited 2018 Sep 21]. doi: 10.1111/ibi.12646.

1 - Lancement d'un programme national de suivi et d'étude

Devant ce constat de régression, un vaste programme de suivi et d'étude de l'espèce a été lancé dans notre pays à partir de 2020⁴, tant sur un plan démographique, que toxicologique et télémétrique, destiné à mieux connaître l'écologie et les besoins essentiels de l'Ædicnème criard, dans le but d'infléchir sa régression. En parallèle, une analyse de l'impact de différents facteurs négatifs sur les paramètres démographiques est menée.

Ce programme s'appuie sur :

- des suivis visuels directs des adultes sur le terrain dans leurs sites de nidification ;
- le baguage des individus : pose d'une bague Darvic colorée pourvue d'une inscription lisible à distance sur le tibia de chaque patte, en plus d'une bague métallique classique du Museum d'Histoire Naturelle (« carte d'identité ») sur le tarse de la patte gauche, tout ceci afin d'être en mesure d'identifier les différents oiseaux en tous lieux sur le terrain ;
- et aussi, la pose d'émetteurs GPS dorsaux à l'aide de harnais (dispositif de fixation Loop leg⁵), pour connaître avec précision et en continu tous les déplacements des adultes, jour et nuit, dans leurs territoires.

La capture des oiseaux pour les baguer et les équiper d'une balise GPS s'effectue à deux saisons distinctes :

- d'une part au printemps, en période de reproduction : la capture des adultes est effectuée par l'installation d'un filet tombant aux environs du nid qui se trouve au sol et celles des jeunes qui ne sont pas encore volants, mais âgés de plus de 25 jours (premier vol vers 40-45 jours), est effectué à la main au sol après un repérage visuel minutieux à distance⁶ ; en deçà de 25 jours, leurs tibias sont trop courts pour la pose des bagues Darvic ; ils ne peuvent pas non plus supporter le poids d'une balise GPS tant qu'ils n'ont pas atteint la taille adulte. Les manipulations techniques sont effectuées à l'écart du site de nidification, afin de laisser la possibilité au 2^{ème} adulte de retourner au nid (chez cette espèce, les deux sexes se relaient pour couvrir) et de ne pas compromettre la reproduction ;
- d'autre part en automne, lors des rassemblements pré-migratoires : dans ce cas, tous les oiseaux qui font un poids suffisant (vérification par une pesée préalable) sont équipés des bagues nécessaires (Darvic et métallique), ainsi que de la balise GPS.

L'objectif final de toutes ces opérations d'observations visuelles et d'équipements des oiseaux est de permettre de collecter et d'analyser de la façon la plus précise possible les données biologiques et démographiques de la population ciblée, à savoir :

- la taille des domaines vitaux ;
- le rythme d'activité journalier des individus (phase de couvaison, d'alimentation, de repos et de déplacements) ;

4 Coordination assurée par une structure dédiée (ECOIND-Consul) fondée par Steve Augiron, doctorant en écologie et agronomie du Centre d'Études Biologiques de Chizé.

5 Harnais en Téflon autour des pattes (méthode d'attachement « Loop leg ») de façon à ne pas gêner l'oiseau dans son vol ou ses activités journalières.

6 En tant qu'espèce semi-nidifuge, les jeunes quittent le nid à pied dès leur 2^{ème} jour.

- la fidélité interannuelle aux sites de reproduction et d'alimentation ;
- le taux de survie de la population locale ;
- les différents paramètres de reproduction (taille des pontes, volume des œufs, nombre d'œufs parvenant à éclosion et nombre de jeunes à l'envol) ;
- et enfin, connaître les trajets migratoires et les zones d'hivernage.

L'usage de la télémétrie - technique beaucoup plus invasive que la simple observation (lourde opération de pose des balises sur les oiseaux) - se justifie par la difficulté d'étudier l'écologie de cette espèce par la simple observation visuelle, compte-tenu de sa grande discrétion (plumage cryptique, activité discrète en journée et plus marquée la nuit). De plus, les données télémétriques apportent des informations en flux continu toute l'année (de jour comme de nuit et tant sur les zones de reproduction que sur les voies migratoires et les zones d'hivernage), à l'inverse des observations visuelles qui sont tributaires de la disponibilité des observateurs, de la lumière du jour et de la période de présence des oiseaux sur les sites de reproduction et leurs lieux de regroupements pré-migratoires.

L'objectif national est de suivre le plus grand nombre possible d'individus équipés, répartis dans différentes populations du territoire national et offrant divers contextes agricoles (notamment, degrés variables d'intensification des pratiques). À ce jour, une 30aine de départements est impliquée dans cette vaste étude⁷.

En résumé, la combinaison de suivis visuels et télémétriques doit permettre de :

- mieux comprendre les modalités de l'occupation de l'espace par l'Édicnème criard dans ses zones de reproduction et de localiser les principaux sites de rassemblements automnaux utilisés avant les départs en migration vers l'Espagne et l'Afrique du Nord ;
- préciser le régime alimentaire et mesurer les variations d'abondance des ressources trophiques selon les modes de production agricoles et les pratiques correspondantes ;
- analyser l'incidence de ces facteurs sur les paramètres démographiques de l'espèce ;
- identifier les menaces auxquelles elle est confrontée au cours de son trajet migratoire et sur ses lieux d'hivernage.

Toutes les actions prévues au programme (recherches des nids au printemps, marquages de ceux-ci, captures des individus pour leur équipement, etc.), sont très encadrés au niveau national par la structure qui est en charge de la conduite globale du projet (voir note 4 en pied de page 2), à la fois au travers de cahiers des charges détaillés pour chacune des opérations à mettre en oeuvre et par l'accompagnement sur le terrain d'un spécialiste national lors des captures et de la pose des balises GPS, opérations qui demandent une dextérité et une technicité particulières.

2 - Projet aubois en Champagne crayeuse (Zone de Protection Spéciale « Marigny, Superbe et Vallée de l'Aube »)

Ce projet contribuera à étoffer l'échantillonnage national : il s'inscrit pleinement dans cette dynamique collective.

⁷ Dont un deuxième site du Grand Est : la ZPS de la Hardt agricole dans le Haut-Rhin (cf. avis DEP n°2024 - 54 du CSRPN, 19/09/2024).

L'objectif de l'étude est double :

- établir les liens entre les parcelles d'alimentation utilisées et l'abondance de la ressource trophique à l'échelle des types de paysages agricoles, comme c'est le cas aussi sur les autres sites échantillons nationaux ;
- mais également, de s'assurer que la ZPS concernée offre des sites de reproduction préservés et des sources d'alimentation abondantes, en comparaison des plaines agricoles intensives de la Champagne crayeuse.

De même que pour les autres sites témoins nationaux, la collecte des informations se fera par le biais d'observations visuelles directes du comportement des oiseaux et par les suivis télémétriques.

Le projet est porté par la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aube, ce qui peut surprendre de prime abord et poser question de la compétence des personnes impliquées dans la mise en œuvre des différentes actions prévues. Mais il s'avère que la personne qui est chargée de mettre en œuvre le programme d'action est un ornithologue et bagueur expérimenté (Cédric Bazin). Il pourra par ailleurs, en cas de nécessité, s'appuyer sur l'expérience de notre collègue Vincent Ternois du CSRPN qui a produit l'avis sur l'opération similaire de la ZPS de la Hardt agricole/Haut-Rhin l'an passé. À noter également, que le coordinateur national sera présent lors des séances de capture. En effet, la technique de capture au filet des œdicnèmes et la pose des balises GPS demandent une certaine technicité qui ne s'improvise pas - quand bien même on possède déjà une longue expérience de baguage - si l'on veut éviter une mortalité des oiseaux lors des captures et après leur relâché (une balise mal positionnée peut entraîner la mort de l'individu si elle trop lourde par rapport au poids de celui-ci ou qu'elle entrave ses mouvements ou encore, qu'elle le blesse ...).

Il ne faut pas perdre de vue que la capture d'adultes et de jeunes sur les sites de reproduction s'avère toujours une opération à hauts risques, qui provoquent des perturbations qui doivent être parfaitement dosées et maîtrisées afin de ne pas compromettre la reproduction. Il est impératif que le responsable local du projet soit toujours physiquement présent sur le terrain lors des opérations de capture afin de s'assurer de leur bon déroulement.

Ces opérations doivent être menées avec la plus grande prudence, afin de ne pas perturber la reproduction de l'espèce et de ne pas provoquer la perte des pontes ou leur abandon, que ce soit lors de mise en place du système de capture, des manipulations pour le démaillage de l'oiseau capturé afin de le baguer et lors de la dépose du système de capture. Si d'aventure la ponte d'un nid repéré est encore incomplète (1 œuf au lieu de 2), il faut surseoir d'une 15aine de jours à l'installation du système de capture. D'une façon générale, il faut minimiser le nombre de passages à un nid ou à sa proximité (3 ou 4 maximum) et limiter leur durée à quelques minutes, afin de ne pas provoquer l'abandon du nid ou la perte des œufs. De même, le nombre de personnes ne doit pas dépasser 1 ou 2 (sauf lors des séances de capture, qui doivent être les plus rapides possibles et effectuées à une distance suffisante pour que le 2^{ème} adulte puisse retourner au nid).

Une fois qu'un des oiseaux d'un couple donné a été capturé, il convient de ne pas avoir de deuxième capture sur ce territoire (démontage du filet), afin de ne pas perturber durablement le couple concerné.

Par ailleurs, toute nouvelle structure implantée dans les cultures (tels que les piquets qui supportent les filets tombants ou ceux qui permettent de repérer la position du nid) est susceptible d'attirer l'attention des Corneilles noires qui pourraient prédater oeufs et poussins. En effet, ces oiseaux intelligents font très vite la relation entre la présence de ces installations et celle d'un nid. Il convient donc d'installer ces dispositifs suffisamment à l'écart des nids.

Enfin, un des axes du programme suscite des interrogations par l'impact négatif qu'il peut potentiellement avoir sur le succès de reproduction de cette population. Il est en effet envisagé de mettre un accent particulier sur la caractérisation des indicateurs de reproduction de la population nicheuse locale (taille des pontes, volume des œufs, nombre d'œufs à l'éclosion et nombre de jeunes à l'envol). De plus, les dates de ponte et d'éclosion seront déterminées grâce à une mesure systématique des œufs des nids trouvés.

On peut noter que le cumul de toutes les opérations à réaliser sur un site de nidification est important : mesure des œufs du nid trouvé, installation des filets tombants à proximité pour la capture des adultes, piquetage du nid pour retrouver celui-ci lors des visites suivantes, capture des jeunes pour la pose des bagues Darvic une fois qu'ils ont plus de 25 jours, ... Cela demande de l'organisation, de la dextérité et de la rapidité dans l'exécution des différentes tâches. En effet, un temps d'intervention trop long peut être une cause d'abandon du nid ou de perte des œufs s'ils sont laissés trop longtemps non couvés par un adulte. De même, il convient d'être en équipe réduite, afin de ne pas alourdir les opérations et éviter les échanges verbaux.

Avis du CSRPN

Avis favorable, avec recommandations.

Recommandations

- que le responsable local du projet soit toujours physiquement présent lors des opérations de capture afin d'assurer leur bon déroulement ;
- que la personne chargée des mesures biométriques des œufs ait effectué une formation préalable adéquate auprès de personnes agréées ;
- faire preuve de la plus grande prudence lors de la capture des adultes dans les territoires de reproduction, afin de ne pas provoquer l'abandon des nids : une fois un adulte capturé, s'éloigner aussitôt du site afin de permettre au deuxième adulte de prendre potentiellement le relai de couvaie. La pose des bagues et de la balise GPS de l'individu capturé doit impérativement se faire à l'écart du nid (distance suffisante pour ne pas effrayer le deuxième individu). Puis, l'individu qui a été équipé doit être relâché près de son territoire ;
- le marquage des nids, qui permet de les retrouver lors des différentes séances d'observation, doit être le plus discret et le plus éloigné possible du nid concerné, dans le but d'éviter la prédation par la Corneille noire ;
- limiter le nombre de visites à un nid donné ou à sa proximité (3 ou 4 au maximum) et limiter la durée des visites à quelques minutes, afin de ne pas provoquer l'abandon ou la perte des œufs. De même, le nombre de personnes présentes sur place pour

exécuter les différentes tâches ne doit pas excéder 1 ou 2 (sauf lors des séances de capture, qui doivent être les plus rapides possibles).

Laurent Godé, expert-délégué, président de la
commission Espèces Protégées du CSRPN Grand-Est

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal line extending to the right.